



S.I.R.D.
28 rue de la Liberté
38600 FONTAINE

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.21.83.92

N/Réf : DELCOM **01-16**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du 16 février 2016**

Le seize février deux mille seize, à dix-huit heures, le Comité syndical, dûment convoqué s'est réuni au siège du SIRD, sous la présidence de Monsieur Guy JULLIEN, Président du SIRD

Date de convocation : 08 février 2016

Nombre de délégués en exercice : 24 Présents : 17 Votants : 19

Présents : A. CARBONARI, J. DE REGGI, G. DINI, MF. DI RAFFAELE, D. D'OLIVIER-QUINTAS, G. JULLIEN, C.LANCELON-PIN, M. MASTROMAURO (pouvoir R. DI BENEDETTO), P. MONNIER, R. OCCHINO, M. REPELLIN, P. RIGAULT, D. ROUX, G. SALLET (pouvoir M. CIANCI), J. TESSAIRE, JP TROVERO, N. VIEU.

Absents excusés : M. CIANCI, DI BENEDETTO

Absents: N. BRITTES, JM. CAMACHO, C. COIGNÉ, D. CUSTOT, K. GAILLARD

Président de séance : G. JULLIEN

Secrétaire de Séance : P. RIGAULT

Rappel du quorum : 13

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE-
Élection du Vice-Président

Rapporteur : Guy JULLIEN

Le comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.5211-1 et L.2122-7 ;

En application de l'article L5211-1, qui renvoie à l'article L 2121-21 le président a soumis au vote le principe de procéder à l'élection des vice-présidents par un vote à mains levées. Proposition adoptée à l'unanimité du comité syndical.

Vu la délibération n°26-14, portant création de 5 postes de vice-présidents

Considérant la démission de M. Christian COIGNÉ reçue le 28 janvier 2016, 4^{ème} vice-président du SIRD élu par délibération n° 26-15,

Il convient d'élire un nouveau vice-président

1) Il est ainsi procédé à l'élection du 5ème vice-président

Premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre de votants.....	19
c. Nombre de suffrages exprimés	19
d. Majorité absolue.....	13

A obtenu :

- M. Daniel D'OLIVIER-QUINTAS : 19 voix
- M. Daniel D'OLIVIER-QUINTAS ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} vice-président.

Conforme au registre

Fait à Fontaine, le 17 février 2016

Le Président,
Guy JULLIEN

